

**Liste des documents du dossier de location**

Vous trouverez ci-dessous la liste des documents à rassembler, en fonction du statut professionnel du locataire ou de la caution solidaire, pour constituer votre dossier de location.

**CDI et CDD et salarié commissionné :**

- 3 derniers bulletins de salaires (réglés en France),
- Contrat de travail ou Attestation d'employeur datant de moins d'un mois : Documents avec cachet et signature
- Dernier avis d'imposition sur le revenu : Les 4 pages de l'avis,
- Pensions ou allocations diverses : Ces allocations (Allocations familiales, Allocation aux adultes handicapés et Aide au logement) doivent avoir un caractère régulier et permanent,
- Pièce d'identité délivrée par l'Administration française : Le document doit être en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour valide).
- 3 dernières quittances de loyer, ou avis de taxe foncière.

**Retraité :**

- Dernier décompte de la(des) Caisse(s) de Retraite, si retraité(e) depuis moins de 3 ans,
- Dernier avis d'imposition sur le revenu : Les 4 pages de l'avis,
- Pensions ou allocations diverses,
- Pièce d'identité délivrée par l'Administration française : Le document doit être en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour valide).
- 3 dernières quittances de loyer, ou avis de taxe foncière.

Éventuellement pour les retraités exerçant une activité salariée :

- 3 derniers bulletins de salaires (réglés en France)
- Contrat de travail ou Attestation d'employeur (datant de moins d'un mois).

**Profession libérale :**

- Carte professionnelle en cours de validité,
- Dernier avis d'imposition sur le revenu : Les 4 pages de l'avis,
- Attestation de l'expert-comptable justifiant des bénéfices sur l'année en cours,
- Pensions ou allocations diverses : Ces allocations (Allocations familiales, Allocation aux adultes handicapés et Aide au logement) doivent avoir un caractère régulier et permanent,
- Pièce d'identité délivrée par l'Administration française : Le document doit être en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour valide).
- 3 dernières quittances de loyer, ou avis de taxe foncière.

**Commerçant :**

- Extrait K-bis (datant de moins de 3 mois),
- Dernier avis d'imposition sur le revenu : Les 4 pages de l'avis,
- Attestation de l'expert-comptable justifiant des bénéfices sur l'année en cours,
- Pensions ou allocations diverses : Ces allocations (Allocations familiales, Allocation aux adultes handicapés et Aide au logement) doivent avoir un caractère régulier et permanent,
- Pièce d'identité délivrée par l'Administration française : Le document doit être en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour valide).
- 3 dernières quittances de loyer, ou avis de taxe foncière.

**Artisan :**

- Carte d'artisan (Extrait D1) en cours de validité (datant de moins de 3 mois),
- Dernier avis d'imposition sur le revenu : Les 4 pages de l'avis,
- Attestation de l'expert-comptable justifiant des bénéficiaires sur l'année en cours,
- Pensions ou allocations diverses : Ces allocations (Allocations familiales, Allocation aux adultes handicapés et Aide au logement) doivent avoir un caractère régulier et permanent,
- Pièce d'identité délivrée par l'Administration française : Le document doit être en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour valide).
- 3 dernières quittances de loyer, ou avis de taxe foncière.

**Etudiant ou apprenti :**

- Carte d'étudiant en cours de validité,
- Pour les Apprentis : Contrat d'apprentissage,
- Pensions ou allocations diverses : Ces allocations (Allocations familiales, Allocation aux adultes handicapés et Aide au logement) doivent avoir un caractère régulier et permanent,
- Pièce d'identité délivrée par l'Administration française : Le document doit être en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour valide).

Le cas échéant :

- Éventuellement, dernier avis d'imposition sur le revenu : Les 4 pages de l'avis,
- 3 dernières quittances de loyer, ou avis de taxe foncière.

**Allocataire pôle emploi :**

- Avis de situation de Pôle Emploi,
- Dernier avis d'imposition sur le revenu : Les 4 pages de l'avis,
- Pièce d'identité délivrée par l'Administration française : Le document doit être en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour valide).
- Pensions ou allocations diverses : Ces allocations (Allocations familiales, Allocation aux adultes handicapés et Aide au logement) doivent avoir un caractère régulier et permanent,
- 3 dernières quittances de loyer, ou avis de taxe foncière.

Le cas échéant, si le locataire a effectué au cours des 3 derniers mois une activité rémunérée :

- bulletins de salaires (réglés en France),
- Contrat de travail ou Attestation d'employeur datant de moins d'un mois : Documents avec cachet et signature

**Sans profession :**

- Dernier avis d'imposition sur le revenu : Les 4 pages de l'avis,
- Pensions ou allocations diverses,
- Pièce d'identité délivrée par l'Administration française : Le document doit être en cours de validité (Carte Nationale d'Identité, Passeport, Titre de séjour valide).
- 3 dernières quittances de loyer, ou avis de taxe foncière.